

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 25 du 28 juin 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-502

instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires de l'Etat reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.

Du 20 juin 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

DÉCRET N° 2018-502 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires de l'Etat reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions.

Du 20 juin 2018

NOR C P A F 1 8 1 1 7 7 6 D

Textes modifiés :

Décret n° 84-1051 du 30 novembre 1984 (BOC, p. 6983 ; BOEM 250.1.2.2) modifié.

Décret n° 86-442 du 14 mars 1986 (BOC, p. 2044 ; BOEM 250.7.2) modifié.

Référence de publication : JO n° 142 du 22 juin 2018, texte n° 32 ; signalé au BOC n° 25/2018.

JO n° 142 du 22 juin 2018, texte n° 32